

gouvernement s'y prendra pour apporter des changements une fois qu'il disposera de tels renseignements. Les grandes sociétés de notre époque constituent pour ainsi dire un État dans l'État. Elles sont extrêmement puissantes. Quelques-unes emploient plus de gens que le total de la population de certains pays. Beaucoup d'entre elles ont des ressources financières infiniment supérieures à celles du fisc de certaines nations. Nombre de ces sociétés ont leur siège social au-delà des frontières des pays où elles opèrent et elles reçoivent leurs ordres de l'étranger. Cela peut être très vrai au Canada où, dans une grande mesure, des sociétés étrangères qui appartiennent aux Américains sont assujetties aux lois américaines même si celles-ci entrent en conflit avec les lois canadiennes. Cela donne lieu à une situation très grave, un État dans un État, et il nous faut trouver des moyens de s'en accommoder.

• (9.20 p.m.)

Ces grandes sociétés ont virtuellement le pouvoir de prélever des impôts. Habituellement, nous pensons à l'impôt comme une chose imposée par des gouvernements à divers niveaux, mais lorsqu'une société peut décider son propre niveau de profit, elle impose aussi une sorte de taxe. La différence entre les deux genres d'impôt, c'est que nous pouvons au moins renverser le gouvernement si nous n'aimons pas les impôts qu'il prélève, mais les gens sont réduits à l'impuissance devant une grande société.

Je prétends, monsieur l'Orateur, qu'il est temps de s'interroger sur le genre de bénéfices auxquels les sociétés ont droit et sur les prix qu'elles demandent. Elles ne devraient pas plus que le gouvernement avoir unilatéralement le pouvoir de taxer sans en rendre compte à la population du pays où elles opèrent. Les gouvernements ne planifient pas toujours, mais les sociétés, oui. Elles représentent un investissement énorme et doivent prendre d'avance leurs décisions. Elles deviennent les bureaucraties dotées d'une existence propre et il leur faut déterminer leurs investissements et leur politique commerciale des années d'avance. Elles sont même en mesure d'ignorer la structure du marché.

Nous ne pouvons dire réellement, à mon avis, que nous possédons ce type de marché libre dont parlaient les économistes classiques. Des sociétés et des associations géantes ont pu fonctionner à l'encontre de ce genre de marché. Le sachant, et sachant aussi que la discipline qu'on en attendrait n'existe plus, il doit sûrement y avoir pour les sociétés un autre moyen de satisfaire le pays et ses habitants. On ne peut certes plus compter sur le

système du marché à cette fin. Il est difficile et dans une certaine mesure même peu souhaitable de s'engager dans des réglementations excessives de toutes sortes, qu'il s'agisse de la réglementation des entreprises commerciales ou d'autres organismes de notre société. Pour ma part, je tenterais de trouver des moyens en vue d'instituer des rouages de réglementation de ce genre, sans avoir recours à un examen détaillé du gouvernement pour chaque activité. De fait, je prétends que le marché peut servir à une fin utile, si nous modifions les règles établies, afin qu'il devienne un modèle d'efficacité et de souplesse, comme il devrait l'être.

Dans l'établissement des priorités quant au nombre de maisons, au genre d'hôpitaux et de services publics que nous voulons dans une société civilisée, nous ne devrions pas laisser le marché prendre les décisions. Quand il s'agit de décider du style de chaussures qu'il faut porter, du genre d'automobile qu'il faut conduire ou du chapeau qu'il faut arborer au temps de Pâques, le marché peut offrir le choix, pourvu qu'il fonctionne sans aucune pression de la part de l'énorme puissance des sociétés telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Par conséquent, monsieur l'Orateur, il nous faut plus que la divulgation et qu'une vague idée des activités par procuration ou des activités des dirigeants. Nous allons devoir changer notre régime fiscal et, à mon avis, à moins de soumettre certaines sociétés à une réglementation ou à une certaine pression du marché, le bill sera sans valeur. Nous aurons quantité de renseignements et de faits inutiles. Les informations, les faits et les aperçus que nous avons suffisent à indiquer le besoin d'une réforme profonde de notre régime fiscal, qui se fait attendre. Je ne crois avoir aucun motif de confiance. Si ce projet devient loi, les réformes fiscales et les modifications nécessaires pour discipliner les sociétés ne verront jamais le jour.

Comment les sociétés échappent-elles aux lois du marché? Dans certains cas, par l'intégration verticale de leur activité. L'industrie du pétrole nous en donne un exemple frappant: on explore, puis on exploite, puis on raffine, puis on se porte propriétaire des stations-service, histoire d'assurer la coordination de toute l'entreprise. Son système de commercialisation dissimule les faits. Que nous disent les publicitaires au sujet de l'essence, et que nous révèlent les belles annonces des journaux ou de la télévision au sujet du produit? Vraiment peu de choses. Voilà une véritable forme de puissance qui tourne à la tyrannie, en certains cas, et qu'il faut détruire. Le projet de loi me sourirait davantage s'il interdisait aux propriétaires de gise-